

Implacables lois du marché

L'association L214 de défense et de protection des animaux (France) demande aux supermarchés français de stopper leurs achats de viande de cheval en provenance des États-Unis, du Canada, du Mexique, d'Argentine et d'Uruguay. La France importe 16 900 t de viande de cheval (2014) pour une valeur de plus de 66 millions d'euros, 60% proviennent de cette région. L'association qui a réalisé un documentaire sur l'itinéraire de ces chevaux en fin de carrière indique "qu'ils sont dans des états pitoyables, nombre d'entre eux ont des plaies ouvertes, des yeux crevés, des membres cassés ou déboîtés, d'autres morts, en décomposition et sont laissés sans aucun soin". De plus, ces chevaux dont la finalité est de se retrouver dans les assiettes ont souvent reçu au cours de leur vie des anti-inflammatoires de type phénylbutazone. Cette substance est dangereuse pour la consommation humaine et est d'ailleurs interdite d'usage sur tous les animaux destinés à la boucherie au sein de l'Union européenne.

R. S.